

ARCIZANS DESSUS 65400



Reçu à la Sous-Préfecture
d'ARGELFS-GAZOST
Le 29 JUIN 2007
Service chargé du Contrôle
de Légalité

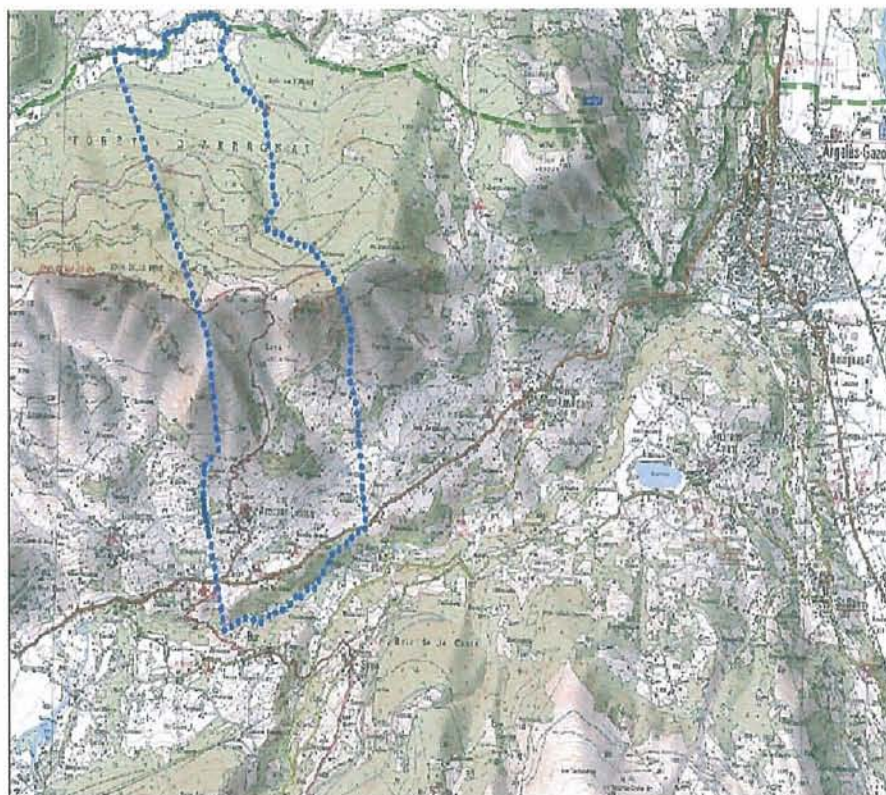
2

Rapport de Présentation

Corinte Consultants 05.61.90.15.52 corinte@wanadoo.fr

A. LA SITUATION ACTUELLE	3	A.7. Les orientations retenues par le POS de 1987.....	23
A.1. LE CONTEXTE PAYSAGER :.....	4	A.8. La problématique identitaire	24
A.1.1. Caractéristiques générales.....	4	A.8.1 La préservation des moulins.....	25
A.1.2. Composantes paysagères	9	A.9. La problématique rurale.....	25
A.2. LE CADRE BATI	12	A.9.1 L'avenir des pacages	25
A.2.1. Le tissu ancien	12	A.9.2. L'intégration des bâtiments agricoles	26
A.2.2. Le tissu contemporain.....	15	A.9.3. Le site d'Hugas	27
A.2.3. L'habitat touristique	16	SYNTHESE	28
A.2.4. Les équipements et les espaces publics	17	B. LE PROJET.....	29
A.3. Les données issues du RGP:	19	B.1. Les choix retenus pour le PADD:	29
A.3.1. Statut d'occupation, type de logement et vacance:.....	19	B.2. Les principes du zonage:.....	29
A.3.2. Les données démographiques, activité et déplacements:	20	La zone UA :	29
A.4. L'activité agricole :.....	22	La zone UB :	29
A.5. Les réseaux :	22	La zone AU :	29
A.6. Les servitudes d'utilité publique et les risques naturels:	23	La zone A :	30
		La zone N :	30
		Le secteur NL :	30
		C. L'EVALUATION DES INCIDENCES DU PROJET SUR	
		L'ENVIRONNEMENT	30

A. LA SITUATION ACTUELLE



La vallée d'Azun est une vallée montagnarde du Sud du département des Hautes Pyrénées, c'est une des 7 vallées qui forment le Lavedan. Le canton compte 1999 habitants.

La Commune d'Arcizans-Dessus est située dans la zone périphérique du Parc National et est soumise aux prescriptions de la loi relative à la Protection et à l'aménagement de la Montagne qui préconise essentiellement le maintien de la vie montagnarde en protégeant les sites et en gardant intacte la richesse de la montagne.

La RD 918 relie Arcizans-Dessus à Argelès-Gazost et à la RN 21.

A.1. LE CONTEXTE PAYSAGER :

A.1.1. Caractéristiques générales

Structures et éléments de repère

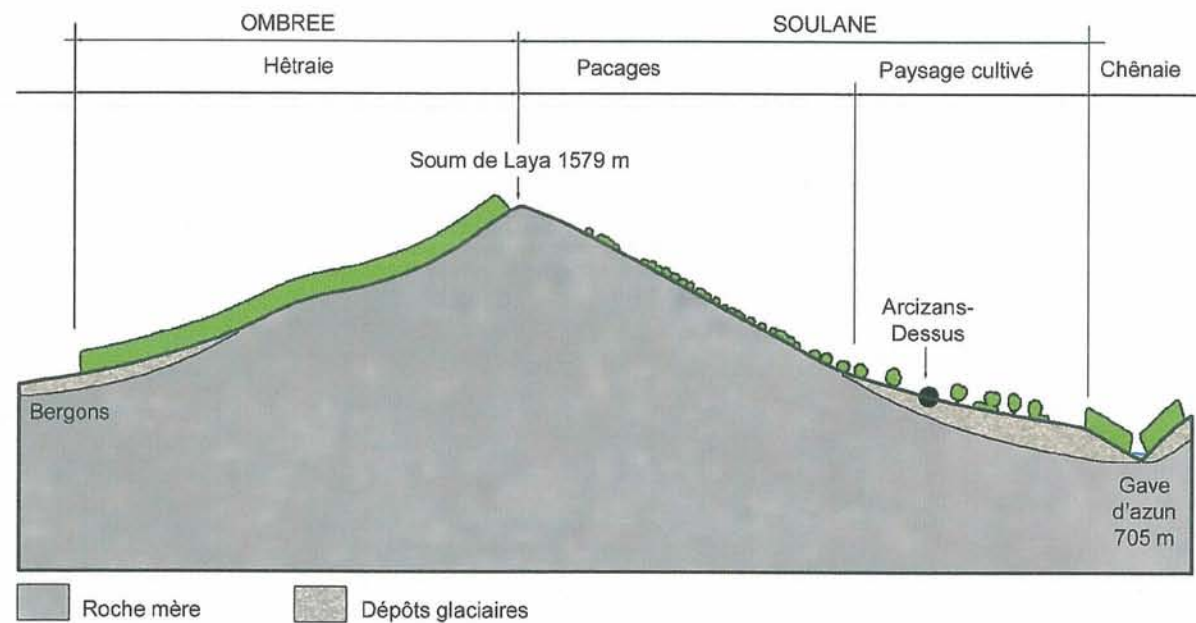
Les barrières

a- Le relief

Le relief ou plutôt la géomorphologie est le premier élément structurant du paysage par les contraintes qu'il impose à l'utilisation du sol.

La commune d'Arcizans-Dessus est ainsi partagée en 4 unités géomorphologiques:

- Le ravin du Gave d'Azun
- La terrasse glaciaire autour du village
- La soulane schisteuse
- L'ombrée.



ARCIZANS-DESSUS

Le ravin du Gave d'Azun est encaissé et très pentu. Les pentes étant trop raides pour faire de bons pacages, ces terrains sont généralement laissés en bois.

La terrasse glaciaire est un vestige de fond de vallée en auge taillé par la langue glaciaire qui descendait du Balaitous au temps de la dernière glaciation préhistorique (Wurm). Les pentes sont faibles à moyennes, bien exposées et plus propice aux travaux agricoles. C'est donc par excellence le lieu du terroir: village, potagers, cultures, prairies de fauche.

La soulane est trop pentue pour être utilisée autrement qu'en pacages extensifs aujourd'hui envahis par les fougères. L'ombrée est raide, froide et humide plus propice à la forêt qu'aux pâturages.

b- L'hydrographie

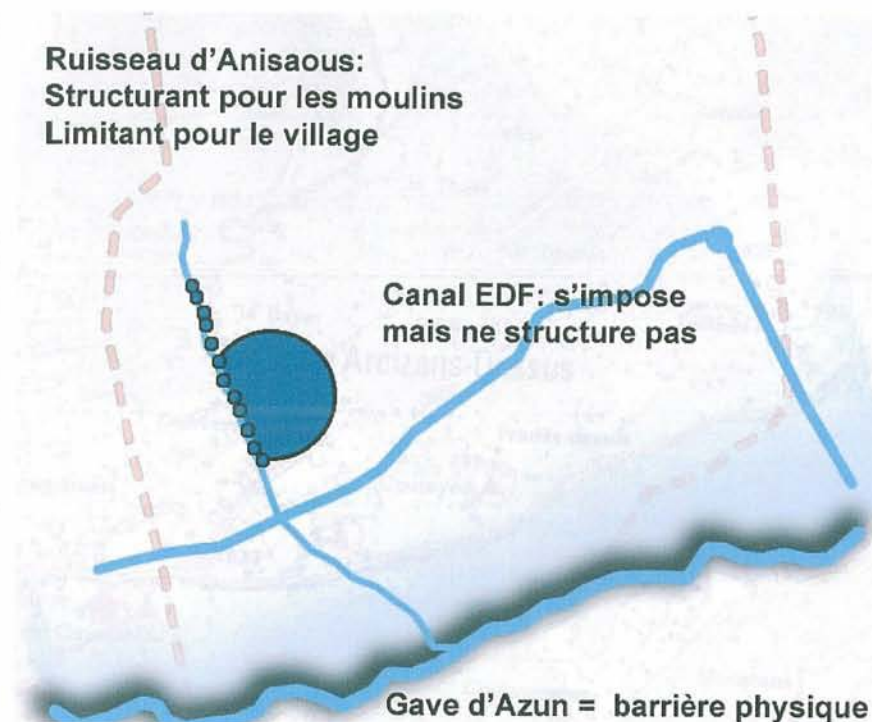
La commune est traversée par trois cours d'eau: deux naturels et un artificiel:

- Le Gave d'Azun
- Le Ruisseau de Hebe
- Le Canal EDF

Le Gave d'Azun et son ravin fonctionne comme une barrière physique entre Arcizans-Dessus et la commune de Bun: aucun pont ne permet son franchissement, et aucun chemin carrossable ne donne accès à ses rives.

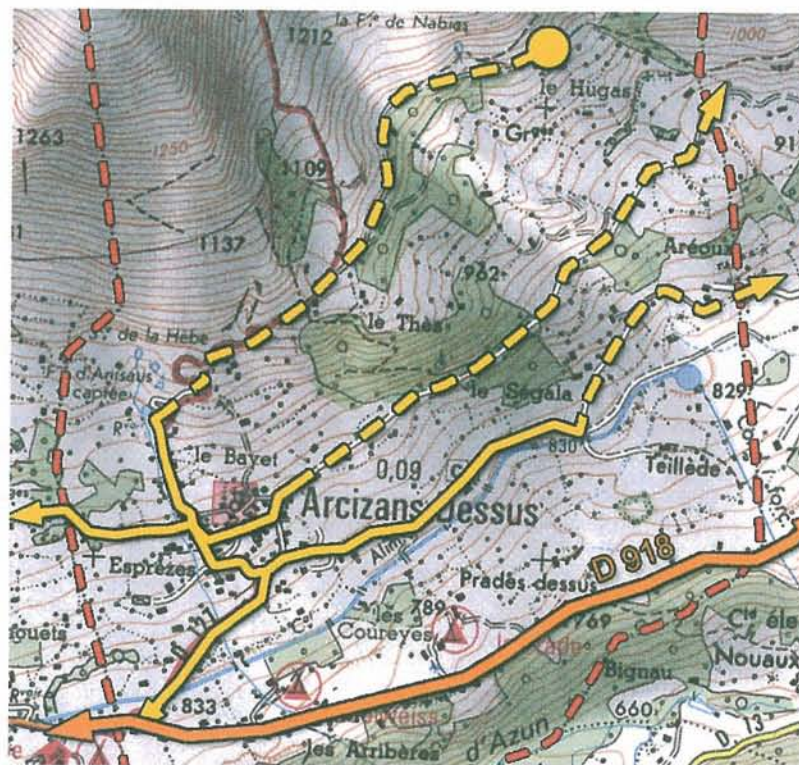
Le ruisseau d'Anisaous agit au contraire comme un axe structurant à l'échelle de la commune en cristallisant le long de son cours une multitude de petits moulins. Il forme également la limite Ouest de l'urbanisation même s'il est aisément franchissable.

Le Canal EDF n'existe pas depuis suffisamment longtemps pour interagir avec la formation des paysages de la commune. Il s'impose mais ne structure pas.



Les supports

a- Le réseau viaire



Le réseau viaire est essentiellement sub-parallèle aux courbes de niveau, avec une hiérarchie des dimensions et de la qualité de la chaussée, en allant du bas vers le haut:

- D 918 de 750 m à 850 m
- Chemin d'Arcizans-Dessus à Teillède (goudronné, sans issu), de 830 m à 850 m
- Chemin d'Arcizans-Dessus à Hugas (bonne piste, sans issu), de 890 m à 910 m
- Chemin de la Source de la Hèbe à la Fontaine de Nabias (mauvais piste, sans issue), de 960 m à 1050 m

A ce réseau sub-horizontale, il convient d'ajouter les rues du village et le chemin qui suit le ruisseau d'Anisaous. Ces dernières voies sont perpendiculaires aux courbes de niveau.

Les horizons

a- La haute chaîne

La morphologie de terrasse glaciaire en auge et la position en balcon du village permet de dégager de larges perspectives sur la haute chaîne Pyrénéenne, avec parfois des sensations de surplomb comme à Hugas. C'est d'ailleurs l'une des forces de ce paysage. La haute montagne au lieu de former une barrière visuelle, fonctionne comme une succession de tableaux où les pics se mettent en perspective. Notons que cette dimension panoramique du paysage n'est perceptible que grâce à la conservation d'espaces ouverts.



La soulane d'Arcizans-Dessus bénéficie d'une position en surplomb qui offre une double perspective, l'une sur les montagnes du Hautacam, l'autre sur la haute chaîne Pyrénéenne (Pic du Midi, de Babizos et de Cabaliros)

b- L'horizon forestier

L'horizon forestier vient le plus souvent en renfort du relief pour cloisonner l'espace dans ses grandes lignes, mais à une échelle plus réduite, les horizons boisés sont particulièrement présents dans le bocage d'Arcizans-Dessus ou de Bergons, permettant une intégration plus facile de l'urbanisation contemporaine et des campings.

Les repères

a- Points focaux:

Compte tenu de la perspective importante sur les montagnes, les premiers points focaux qui attirent le regard sont les pics les plus immédiatement perceptibles comme le Pic de Gabizos et le Pic du Midi d'Arrens situés tous deux en dehors de la commune. Sur un plan plus rapproché l'Eglise se détache par son clocher et sa position au-dessus du village cristallisant ainsi le regard.



Granges d'Hugas agissant comme point focal au premier plan de l'horizon montagnard

végétation est plus homogène (chêne et frênes) avec de forts sujets qui rythment les limites parcellaires et focalisent les regards.

Les terrasses en pierre, particulièrement présentes, sont beaucoup plus remarquables dans la structuration de l'espace.

Dans les structures linéaires, il faut encore noter le canal EDF.

D'une certaine manière, à leur échelle, les granges agissent comme points focaux en attirant le regard vers le terrain où elles se trouvent concourant ainsi à former une succession de plans dont elles peuvent être l'élément central. Cet aspect est important car nous avons montré, sur d'autres vallées pyrénéennes, que, dans l'esprit du visiteur, c'est avant tout la qualité du bâti ancien qui donne celle du paysage pastorale, permettant ainsi de construire une image positive ou négative du paysage perçu. Dans ce contexte, l'aspect, le positionnement et l'intégration des stabulations modernes sont des points qu'il ne faut pas négliger.

b- Alignements et autres structures linéaires

Le bocage autour du village est arboré et hétérogène. De ce fait, les alignements végétaux sont peu remarquables mais participent au cloisonnement de l'espace. Au niveau de Hugas, la

Notion d'ouverture / fermeture

On identifie 3 niveaux d'ouverture de l'espace: fermé, cloisonné, ouvert.

Les paysages fermés sont ceux des surfaces boisées ou très enfrichées (strate arbustive développée). Ils bloquent ou filtrent le regard. L'intégration de structures disparates y est aisée.

Les paysages cloisonnés, sont des éléments de bocages ou des clairières forestières. Ce type d'espace forme des cellules dont les rapports visuels de l'une à l'autre peuvent être nuls, partiels ou filtrants (rideau d'arbres). Ce type d'environnement est particulièrement adapté à recevoir de l'habitat contemporain dispersé ou tout type d'occupation du sol non conventionnel, car dans bien des cas, il évite les rapport visuels directs entre les différents éléments.

Les paysages franchement ouverts sont peu nombreux sur la commune. Il s'agit surtout de la des pacages en soulane et du regroupement de grandes prairies bocagères peu cloisonnées (Hugas, Prades-Dessus).

A.1.2. Composantes paysagères

1. Végétation arborée:



Hêtraie de la forêt d'Arragnat

1.1. Hêtraie dominante

Le hêtre est exclusivement présent dans la partie de la forêt d'Arragnat appartenant à la commune de d'Arcizans- Dessus. Il s'agit de jeunes futaies assez homogènes. En altitude, vers 1200 m, on rencontre quelques sapins (*Abies alba*) très dispersés.



Chênaie de part et d'autre du chemin de Hugas

1.2. Boisement hétérogène à chêne dominant

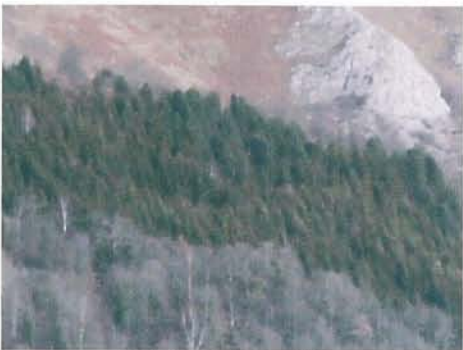
Ces boisements, probablement le résultat d'anciennes prairies bocagères et pacages (ravin du Gave d'Azun) enfrichés, sont très hétérogènes tant par la nature des espèces que par la force des troncs. Si le chêne domine, le frêne, le châtaignier et le bouleau sont également très présents.



Haies bocagères, vallée de Bergons

1.3. « Haies » bocagères

En dehors du bocage de la vallée de Bergons, il ne s'agit pas de haies à proprement parlé, mais plus précisément d'un égrenage d'arbres en limite de certaines parcelles, souvent au sommet des murs qui supportent les terrasses, au milieu des blocs démantelés d'anciens murets ou au pied des talus des rideaux de culture. Ces arbres, lorsqu'ils sont suffisamment nombreux composent une sensation de bocage arboré où les espèces dominantes sont classiquement le frêne et le noisetier en compagnie de quelques chênes, châtaigniers et bouleaux.



Le Thès: Plantation d'épicéa

1.4. Sylviculture

Il s'agit ici de de plantation d'épicéa, l'une au sommet du ravin du Gave, au bord de la D918, l'autre au dessous du petit bois de chênes qui domine le bocage. Ces deux formations en conifères s'imposent nettement dans le paysage en contrastant de manière forte avec la morphologie aléatoire des boisements naturels: on a l'impression que la forêt a subi un coup de peigne. En hiver, le contraste est plus saisissant encore.

2. Paysages cultivés

Les cultures sont presque inexistantes sur la commune en dehors de deux minuscules parcelles de maïs et de quelques jardins potagers. Nous ne décrivons donc que les prairies et les pacages comme paysages significatifs.



Contraste entre prairie uniquement pâturée (premier plan) et prairies de fauche.



Pacages dégradés au dessus du village

2.1 Prairies de fauche

Autour du village, les prairies s'étendent sur le fond et les flancs de la terrasse glaciaire sur substrat d'origine morainique. Ce sont des prairies structurées par une multitude de terrasses de granite. Il s'agit vraisemblablement de la reconversion d'un ancien terroir agraire, voire d'une spécialisation d'un terroir mixte agro-pastoral (secteur d'Hugas par exemple). La plupart de ces prairies, particulièrement celles qui sont en terrasse présentent un excellent entretien.

2.2 Pacages

Les prairies s'arrêtent au moment où on quitte le substrat morainique pour passer sur la roche schisteuse de la montagne. Le matériau, moins riche et plus sec ainsi que la forte déclivité engendre un espace peu propice à d'autres usages qu'aux pâturages extensifs aujourd'hui sous-utilisés et envahis par la fougère aigle et par la callune.

A.2. LE CADRE BATI

A.2.1. Le tissu ancien

a- Le village

Au niveau du village, le tissu ancien est assez bien conservé, homogène et regroupé. L'orientation des faîtières est ordonnée tantôt dans le sens de la pente, tantôt perpendiculairement. Traditionnellement, la plupart des maisons d'habitation cherche à tourner leur façade vers le Sud. Dans ce cas, la faîtière est orientée perpendiculairement à la pente de manière à recevoir le maximum de chaleur. Toutefois, on remarque qu'il y a de nombreuses exceptions à cette règle. Il est probable que la maîtrise du foncier ou l'agrandissement des familles aient contraint parfois à urbaniser dans une orientation moins favorable.

La maison d'habitation traditionnelle est souvent individuelle et se caractérise par un volume important, avec au moins un étage et parfois deux. La géométrie est assez redondante avec souvent une forte symétrie et presque toujours un toit à quatre pentes. Le modèle de base le plus classique possède l'entrée au milieu de la façade avec une fenêtre de chaque côté, trois autres à l'étage, puis trois lucarnes sur le toit. Ensuite, en fonction de l'exposition, on peut trouver jusqu'à deux ouvertures (une par étage) sur chaque face latérale.

La plupart des granges sont également indépendantes mais sans d'étage et dotées d'une toiture à deux pans. La plupart de ces granges du village sont reconverties aujourd'hui en garages, en habitations principales ou secondaires, ou encore en gîtes ruraux.

Du point de vue des matériaux, la plupart des maisons étaient construites en pierre avec une couverture d'ardoise. La maison d'habitation était la seule dont l'appareillage de pierre était enduit. Traditionnellement, il s'agissait d'un mélange de chaux et de gravier donnant des façades blanc grisâtre ou blanc sale selon les matériaux utilisés. Extérieurement il était donc facile d'identifier les habitations des granges par leur contraste de façade: chaulage ou pierre à nue. Aujourd'hui, l'interprétation du paysage urbain est plus complexe. Les goûts ayant évolué, il n'est pas rare de voir des maisons anciennes dont l'enduit extérieur a disparu mettant en avant l'appareillage de pierres. Au niveau des granges, le phénomène peut être parfois inversé. Comme certaines sont reconverties en habitation, on trouve non seulement plus d'ouvertures, mais également du crépi sur les murs extérieurs.



Vue d'ensemble d'Arcizans-Dessus



Maison ancienne caractéristique



Granges de rues réhabilitées en habitation

b- Les moulins

Les moulins qui s'égrènent le long du ruisseau d'Anisaous sont suffisamment nombreux pour former une typologie à part du paysage urbain. Il s'agit de petites constructions pratiquement toutes parfaitement identiques de 4 m sur 2 avec mur en granite et toit d'ardoise avec troncature. Ces petits moulins pris indépendamment ne sont pas exceptionnels, ce qui l'est en revanche, c'est leur extraordinaire concentration sur un linéaire aussi réduit, formalisant ainsi un paysage insolite.



Moulin au bord de l'Anisaous

c- Les granges isolées

La plupart des granges sont assez imposantes et en excellent état. Leurs dimensions indiquent qu'elles étaient utilisées par des bovins. L'architecture est sensiblement identique à celle du village. Comparativement à d'autres communes du Val d'Azun, les reconversions en maisons secondaires sont plutôt rares ce qui donne au paysage pastoral une rare authenticité que d'autres ont perdu.

Les modifications apportées par leurs transformations en maisons secondaires portent essentiellement sur l'ouverture d'un plus grand nombre de fenêtres et sur l'intrusion d'une cheminée sur la toiture.



Grange réhabilitée dans le bocage de Bergons

A.2.2. Le tissu contemporain



Maisons neuves d'inspiration traditionnelle

a- L'habitat

Les nouvelles habitations sont peu nombreuses, intégrées au village ou isolées.

La plupart de ces maisons ont une volumétrie plus faible que les maisons traditionnelles et sont généralement en RDC.



Stabulation le long de la D918

c- Les bâtiments agricoles modernes

On ne recense qu'une dizaine de bâtiments à usage agricole sur la commune. Du point de vue de leurs dimensions et de leurs matériaux, ces bâtiments peuvent autant être classés dans le bâti industriel que dans le bâti agricole. Tout ici est en complète rupture avec l'architecture traditionnelle: la volumétrie, l'angle des pentes, la couverture et les portes en tôle, les murs en parpaings bruts ou en préfabriqué, laissant apparaître les poutres métalliques..

A.2.3. L'habitat touristique



Groupe de gîtes ruraux neufs



Camping caravanning sur une terrasse agricole

a- Les gîtes ruraux

Une partie des gîtes ruraux d'Arcizans-Dessus est installée dans des maisons ou granges anciennes. De ce fait, leur intégration dans le paysage est parfaite.

Une autre est représentée par un groupement de gîtes neufs dont l'aspect est inspiré de l'architecture ancienne. Ils se fondraient parfaitement au paysage vernaculaire s'il n'étaient pas tous clonés à l'identique et concentrés au même endroit.

b- Les campings

La commune compte 2 campings accueillant de l'habitat de loisir et un camping à la ferme.

Les autres formes de campings « à la ferme » sont nombreuses sur la commune. Mais en fait, il s'agit plus de caravanes dispersées sur les prés de quelques terrasses que de véritable camping.

A.2.4. Les équipements et les espaces publics

a- Bâtiments et équipements publics

Le patrimoine communal est constitué de :

- l'Eglise classée,
- la Mairie et un appartement au dessus
- Salle des fêtes commune avec Gaillagos
- Moulin-gîte
- Moulin-Musée
- Ecloserie à poissons
- 2 lavoirs et 1 fontaine
- Installations d'assainissement et de traitement de l'eau

La mairie est installée dans un bâtiment ancien d'architecture traditionnelle et s'intègre parfaitement.



La salle des fêtes est située à l'écart du village dans un environnement boisé. Son architecture n'est pas particulièrement harmonieuse mais s'inspire de l'architecture locale. En outre sa volumétrie est assez proche des granges environnantes ce qui lui permet de s'intégrer assez facilement dans son environnement.

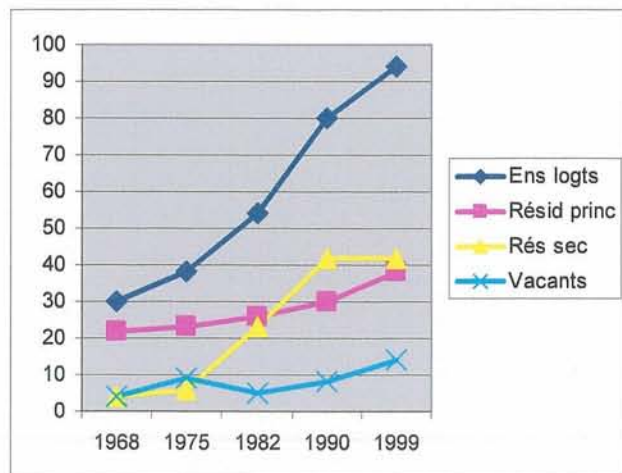
b- Espaces publics

Ils sont peu nombreux et de taille réduite. L'espace le plus significatif se situe autour de la fontaine lavoir. L'espace est simple et peu structuré: d'un côté une surface importante en enrobé où on ne fait pas la distinction entre la route et le reste de l'espace, de l'autre, le long du ruisseau, la fontaine lavoir en pierre et ardoise suivie d'une bande herbeuse avec quelques bouleaux et une table de pique-nique. Celle-ci a été placée de manière à pouvoir regarder une série de moulins le long du ruisseau. Cette perspective serait parfaitement agréable si elle n'avait pas été maladroitement paysagée par des jardinières en empilement de pneus et une végétation horticole en rupture avec l'environnement rural immédiat.



A.3. Les données issues du RGP:

A.3.1. Statut d'occupation, type de logement et vacance:



Le nombre total de logements a presque triplé en 30 ans, les résidences secondaires passant de 4 à 42 pendant que les résidences principales passaient de 22 à 38.

Les logements vacants augmentent de 4 à 14.

2 logements sont loués à l'année.

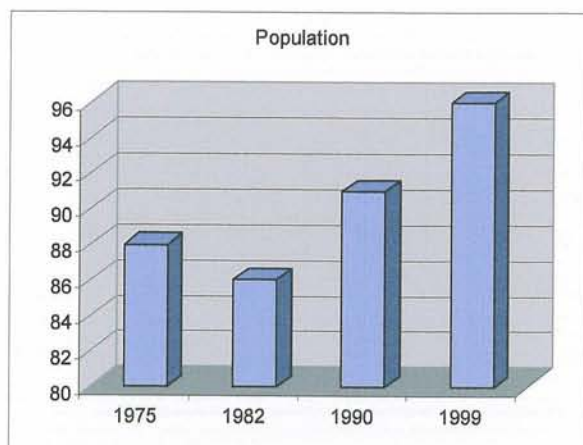
Construction de logements neufs :

Le nombre de logements individuels construits entre 1998 et 2002 s'établissait entre 0 et 1 par an.

Construction de bâtiments d'activités :

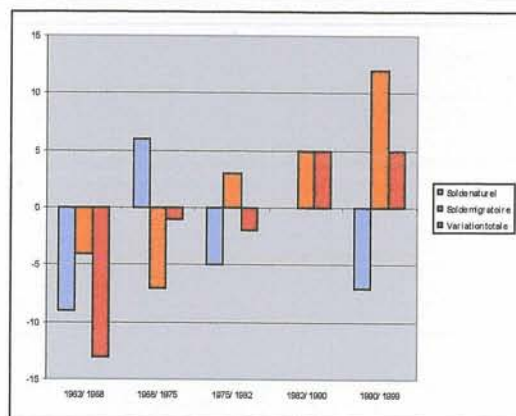
En 2001, un bâtiment de stockage agricole de 315 M2 qui a été construit.

A.3.2. Les données démographiques, activité et déplacements:



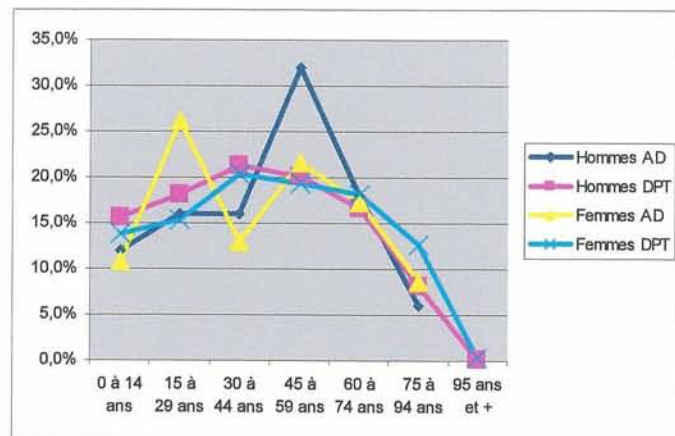
En 1806 ARCIZANS-DESSUS comptait 325 habitants !
En un siècle, la population a chuté régulièrement pour atteindre 86 habitants en 1982, l'ensemble du canton a suivi la même tendance.

Depuis, le niveau de population augmente pour arriver à 96 habitants au recensement de 1999.



Cette croissance est due presque uniquement au solde migratoire.

Structure des tranches d'âge :



La comparaison des tranches d'âges entre Arcizans-Dessus et le département fait apparaître un poids plus fort des 45-59 ans pour les hommes et un déficit pour les 30 à 44 ans.

Emploi et catégories socio-professionnelles:

Activité Economique	catégorie socio-professionnelle					Ouvriers	Total
	Agriculture	Art, Comm,	Cadres, Prof, Intell	Prof inter,	Employés		
AGRICULTURE	8					4	12
INDUSTRIE						4	4
CONSTRUCTION							0
TERTIAIRE		4	8		12		24
							40

La commune présente un équilibre avec 12 emplois sur place et 28 dans le même ensemble (canton, département), ce qui dénote le poids de l'enjeu agricole.

Les entreprises présentes sur la commune couvrent des secteurs variés:

- 1 restaurant
- 1 artisan maçon carreleur
- 1 infirmière libérale
- 1 coiffeuse à domicile

A.4. L'activité agricole :

L'activité agricole a une importance toute particulière en zone de montagne.

Au RGA de 2000, 13 exploitations individuelles étaient recensées, pour une SAU de 180 HA dont 176 HA toujours en herbe.

C'est une activité d'élevage essentiellement avec 139 bovins et 600 brebis.

8 chefs d'exploitation avaient entre 40 et 55 ans, 5 avaient plus de 55 ans.

Aujourd'hui 8 exploitations fonctionnent réellement.

Une CUMA et une SICA possédant un bâtiment agricole existent sur la Commune.

Le domaine forestier d'Arcizans-Dessus est de 301 ha dont une partie sur Estaing, l'exploitation de cette forêt assure des revenus non négligeables à la Commune.

A.5. Les réseaux :

Le réseau viaire : La voie principale du val d'Azun est la RD 918 entre le Col du Soulor et vers Argelès-Gazost.

Les trafics ont évolué de 1300 vh/j en 1970 à 2100 vh/j en 1993 avec 8000 vh/j en été.

Le déneigement : Il est assuré par le SIVOM du Labat de Bun, regroupant 4 communes.

Les transports en commun: Le SIVOM assure un transport scolaire quotidien vers Arras en Lavedan, complété par un transport à la demande.

Le réseau d'eau potable : Voir plans

Le réseau assainissement : Voir plan

Le service de collecte des ordures ménagères : Le SIRTOM assure la collecte des ordures ménagères, une collecte sélective étant située à Argelès-Gazost.

- La prévision d'une extension du village en respectant son caractère traditionnel par la détermination de plusieurs zones à construire de faible superficie en continuité avec le bâti existant.

Ont été définies :

En complément de la zone UA représentée par le bourg :

- 3 zones NA regroupant 3,5 ha ont été créées
- Une zone NC correspondant aux terrains agricoles mécanisables dans laquelle toute construction ou tout changement d'affectation non lié à l'activité agricole sont interdits, sauf pour :
 - Un secteur NCa de part et d'autre de la RD 918 et destiné au développement de campings avec une densité maximale de 25 emplacements/ ha.
 - Un secteur NCb où les changements d'affectation des bâtiments agricoles pourront être autorisés sous conditions (pour l'aménagement de gîtes liés à l'exploitation agricole).
- Une zone ND correspondant aux secteurs boisés et aux secteurs d'accès difficile, réservée à l'exploitation forestière et agricole.

A.8. La problématique identitaire

Sur le village d'Arcizans-Dessus, la perte d'identité est pour l'instant très faible sur le plan architectural. Toutefois, il convient de rester vigilant sur le développement spatial du village. En effet, l'identité ne se limite pas uniquement à l'aspect extérieur du bâti, sa répartition a également un grand rôle à jouer. Actuellement la zone traditionnelle d'habitat est relativement regroupée et les granges encore peu transformées en habitation. Cet ensemble fonctionne comme un tout cohérent qui a au moins deux avantages celui de limiter les coûts d'infrastructures et de formaliser un paysage attractif pour la clientèle touristique. Mais cette harmonie est ternie par la multitude de camping-caravanings dispersés sur la commune. La plupart du temps, il s'agit de caravanes éparpillées sur des parcelles agricoles sans autre forme d'équipement ou d'intégration. Si cette formule peut séduire les vacanciers qui les utilisent, ceux qui au contraire prônent des formes plus intégrées d'hébergement touristiques risquent de moins apprécier ces caravanes disséminées dans le paysage.



Le village d'Arcizans-Dessus et son terroir. Une typologie encore assez regroupée, malgré le « mitage » des campings caravanings

A.8.1 La préservation des moulins

Le paysage formalisé par les petits Moulins d'Arcizans-Dessus est unique dans les Pyrénées. Ce paysage est singulier par lui-même et tire sa force de son authenticité. Il ne nécessite aucun aménagement complémentaire en dehors d'un entretien des berges du ruisseau et des abords des constructions. Suraménager par des compléments paysagers conduirait inévitablement à dénaturer ce site.

A.9. La problématique rurale

A.9.1 L'avenir des pacages

Nous avons vu que les pacages extensifs sont très dégradés du point de vue de la qualité herbagère. La fougère aigle et la bruyère y sont de plus en plus envahissantes. Seule une pression pastorale plus intense et plus appropriée précédée d'écobuages aux moments opportuns permettrait de préserver ces espaces dont l'enjeu est évident pour le maintien de points de vue de qualité sur le panorama de la haute chaîne depuis la soulane.



Les pacages de la soulane d'Arcizans-Dessus. On remarquera l'étendue de la fougère aigle mais le faible enfrichement ligneux

A.9.2. L'intégration des bâtiments agricoles

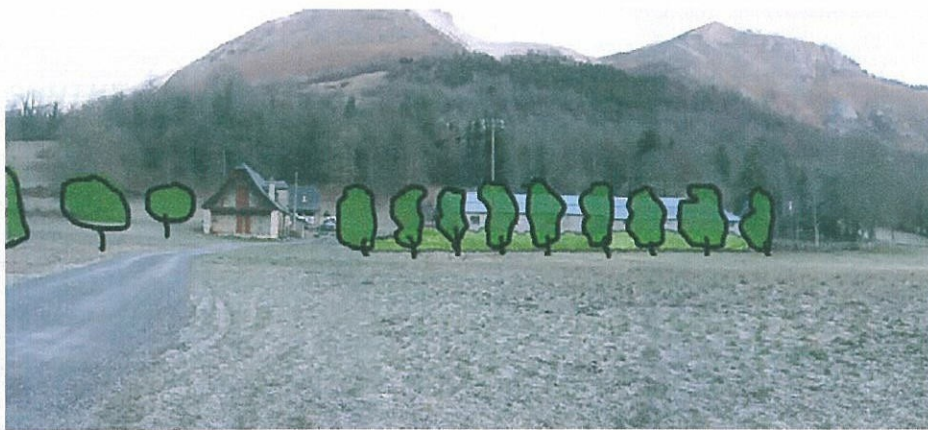
Les bâtiments agricoles sont en totale rupture avec l'architecture traditionnelle, mais outre ce problème, ils sont implantés sans aucune tentative de limiter leur impact paysager que ce soit par un habillage (enduits, peintures, bardages) ou par des plantations. S'ajoute à cela le fait que de nombreux campings caravanings jouissent des vues très rapprochées sur certains bâtiments agricoles. Or, on sait pertinemment que ce type de perspective n'est pas vraiment dans les aspirations du public qui vient séjourner à la montagne, bien au contraire. Il y a donc là, un véritable enjeu d'intégration



Illustration du conflit visuel entre les campings et les bâtiments agricoles



L'implantation en terrain dégagé oppose la typologies de construction et les volumétries



Exemple d'intégration par plantation : rideau d'arbres filtrant d'essence autochtone qui atténue le rapport frontal avec le bâtiment et redirige le regard vers la maison ancienne : Une solution plus efficace qu'un entourage par haie de tuya qui au contraire surligne la présence du bâtiment agricole

A.9.3. Le site d'Hugas



Le paysage d'Hugas jouit d'une valeur patrimoniale indéniable. La conservation des prairies et des bâtiments agricoles est presque irréprochable en dehors de quelques toits de tôle. La diversité des granges, l'organisation des parcelles en terrasse et clos de pierre, la qualité des arbres en limite de parcelle, la position en surplomb au-dessus de la vallée, donnent à ce paysage une grande qualité esthétique et un grand intérêt pédagogique qui devrait conduire à conserver ces lieux dans un usage strictement agricole et à interdire toute transformation de grange en maison secondaire.

Une vue du site de Hugas. On remarquera le « bourdaou » encore en usage sur la droite, mais qui mériterait une restauration

SYNTHESE			
THEME	macro	micro	Potentialités et contraintes
SITUATION	Dans une région d'accueil et d'activités touristiques	Au milieu du Val d'Azun, à proximité du Parc National, à 8 km d'Argelès Gazost.	Préserver et conforter les atouts actuels
MILIEU NATUREL site et contexte paysager	Un environnement naturel de grande qualité offrant une structure paysagère riche et variée	Préserver et valoriser la structure	Préserver et valoriser la structure Veiller à l'intégration des campings
CADRE BATI	Bourg traditionnel très bien conservé dans ses caractéristiques	Continuer à développer l'habitat autour du bourg	Renforcer les caractéristiques du bourg pour les extensions: orthogonalité, parcelles réduites Préserver les moulins
LOGEMENT	Beaucoup de résidences secondaires et d'hébergements touristiques	Peu de locatif et quelques logements vacants	Actions à envisager sur les logements vacants et le locatif
ACTIVITES AGRICOLES ET FORESTIERES	Activités présentes à préserver	Bonne organisation professionnelle	Permettre un développement maîtrisé de l'accueil touristique par les agriculteurs
DEMOGRAPHIE ACTIVITES	Population qui augmente depuis 1982 96 habitants en 1999	Surreprésentation des 45-59 ans et déficit pour les 30 à 44 ans	Attirer ou fixer des populations jeunes pour préserver l'avenir
EQUIPEMENTS	Peu d'équipements publics, mais proximité d'Argelès et intercommunalité active		

B. LE PROJET

B.1. Les choix retenus pour le PADD:

La Commune de ARCIZANS-DESSUS bénéficie d'un environnement de qualité qui doit être préservé, d'autre part l'économie et la démographie d'une commune de montagne impliquent des mesures ménageant l'avenir.

Les objectifs s'organisent selon trois directions complémentaires :

- Préserver et conforter les qualités du site dans ses aspects naturels et bâti dans le bourg.
- Préparer l'avenir en réservant des potentialités d'accueil résidentiel
- Ménager des possibilités d'accueil touristique en plein air pour les agriculteurs

B.2. Les principes du zonage:

La zone UA :

La zone UA correspond au tissu urbain central : habitat de maisons de village et de granges édifiées à l'alignement sur des parcelles de petites tailles. Elle représente 3,4 ha.

La zone UB :

La zone UB correspond à un tissu urbain plus récent, à proximité de la zone agglomérée et desservie par les réseaux, les parcelles sont plus grandes, les constructions sont en retrait par rapport à la voirie. Elle représente 9 ha.

La zone AU :

Elles représentent les possibilités à moyen terme de développement de la Commune, elles sont localisées en contact avec les parties du bourg déjà bâties :

- Au Nord de la voie d'accès à la Commune ; elle représente 0,8 ha
- Au Nord Ouest du bourg elle représente 0,5 ha
- Au Nord du Bourg à proximité de l'église elle représente 0,9 ha

La zone A :

Elle est constituée par les espaces destinés à l'activité agricole. Elle représente 95 ha. Cependant une grande partie de la zone N conservera aussi une vocation agricole.

La zone N :

La zone N correspond à un ensemble de terrains à protéger en fonction de la qualité de ses paysages et de son environnement ou pour des raisons de sécurité (zone inondable, relief accidenté). Elle représente 380 ha comprenant en grande partie des estives et de la forêt.

Elle comprend aussi des granges présentant un bâti de qualité et bénéficiant d'une viabilisation leur permettant un changement de destination.

Le secteur NL :

Il correspond à des secteurs totalisant 7 ha destinés à l'accueil des caravanes dont un secteur contigu avec la Commune de Gaillagos.

C. L'EVALUATION DES INCIDENCES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

Le Projet pour ARCIZANS-DESSUS est orienté depuis son début vers une minimisation de l'impact des emprises urbaines nouvelles sur les espaces agricoles, tout en ménageant des perspectives de développement limité.

Les nouveaux secteurs urbanisables sont tous en contact avec le bourg.

Une action de longue haleine a permis la restauration des petits moulins disposés en chapelet le long du ruisseau, ils sont visités aujourd'hui par les touristes.

Le réseau d'assainissement public couvre pratiquement l'ensemble des secteurs urbanisés aujourd'hui.